

# Politique d'accueil et d'intégration

*Version 1.0 du document  
Mis à jour le 26/11/2025*

## Sommaire

Introduction .....	3
Objectifs .....	3
Engagements.....	3
Communication .....	4

## Introduction

Notre organisme de formation s'engage à garantir l'inclusion et l'égalité des chances pour tous les apprenants, en particulier ceux en situation du handicap. Cette politique reflète notre détermination à respecter les exigences de la norme QUALIOPI et à créer un environnement favorable à la réussite de chacun.

## Objectifs

- **Garantir l'accessibilité à nos formations** : S'assurer que toutes nos formations sont accessibles, tant sur le plan physique que pédagogique.
- **Détecter les besoins individuels** : Identifier les attentes et contraintes spécifiques des apprenants pour proposer des solutions adaptées.
- **Proposer des dispositifs personnalisés** : Mettre en œuvre des aménagements concrets visant à réduire les obstacles liés à une situation de handicap.
- **Assurer un suivi continu** : Veiller à ce que les dispositifs restent pertinents et adaptés au fil de la formation.

## Engagements

L'entreprise Veryswing s'engage à :

1. **Accueil inclusif**
  - Mettre à disposition une information claire sur les dispositifs d'accompagnement dès le premier contact avec l'organisme.
  - Garantir la discrétion et la confidentialité dans le traitement des demandes des apprenants.
2. **Identification des besoins**
  - Organiser un entretien individuel pour comprendre la situation de l'apprenant et déterminer les aménagements nécessaires.
  - Proposer un questionnaire préalable pour recueillir des informations sur les contraintes spécifiques.
3. **Mise en place d'aménagements**
  - Adapter les supports pédagogiques (format audio, etc.).
  - Aménager les locaux pour garantir l'accessibilité (rampes, ascenseurs, signalétique adaptée).
  - Offrir un accompagnement humain si nécessaire (interprète en langue des signes, aide à la mobilité).
4. **Formation du personnel**
  - Sensibiliser l'ensemble de l'équipe (administrative et pédagogique) aux enjeux du handicap et aux bonnes pratiques.
5. **Partenariats et ressources externes**
  - Collaborer avec des structures spécialisées (associations, services médico-sociaux) pour un accompagnement optimal.

- Mobiliser les aides disponibles (financières ou techniques) pour adapter nos dispositifs.
- 6. Evaluation et amélioration continue**
- Recueillir les retours des apprenants sur les dispositifs mis en place.
- Réaliser un bilan annuel des actions d'accompagnement pour identifier les axes d'amélioration.

## Communication

- Toutes les informations concernant l'accueil des apprenants en situation de handicap sont accessibles sur notre site internet.
- Un référent handicap est disponible pour répondre aux questions et coordonner les actions à l'adresse mail [referent-handicap@veryswing.com](mailto:referent-handicap@veryswing.com).